

## Relevé de décisions de la réunion du 30 avril 2020

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Centre Val-de Loire s'est réunie en visioconférence le 30 avril 2020 en présence de :

- M. Christian LE COZ, membre permanent titulaire, président ;
- Mme Isabelle LA JEUNESSE, membre associé titulaire ;
- Mme Caroline SERGENT, membre associé suppléant ;
- M. Philippe de GUIBERT, membre permanent titulaire;
- M. Pierre NOUALHAGUET, invitation permanente, chargé de mission MRAe à la MIGT Paris.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Mathieu SANTUNE, chef de la mission d'appui à l'autorité environnementale (MAAE) de la DREAL Centre-Val de Loire.

La séance du 30 avril 2020 a été ouverte à 9h. Les débats ont ensuite porté sur les points suivants :

#### I. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets de décisions au cas par cas suivants :

La décision de non soumission à évaluation environnementale a été adoptée à l'unanimité des membres délibérants pour le dossier suivant :

Modification simplifiée du PLU de Pernay (37)

## II. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets d'avis suivants :

Sans objet

## III. Plans-programmes, avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale suivants :

Néant

#### IV. Projets, validation, après examen en séance, des projets d'avis suivants :

Après échanges et ajustements, les avis suivants ont été adoptés à l'unanimité des membres délibérants :

- Construction d'un équipement plurifonctionnel culturel et sportif à Chartres (28)
- Création d'une unité de production photovoltaïque à Marmagne (18)
- Renouvellement et extension d'autorisation d'exploiter une carrière à Vouvray (37)

Le temps imparti ne permet l'examen des propositions sur le projet d'avis relatif à l'aménagement de la centrale de production d'hydroélectricité sur le barrage de Descartes (37) qui est reporté à la séance du 15 mai 2020.

#### V. Validation, après examen en séance, des projets d'arbitrage sur les avis tacite/explicite :

Néant

# VI. Décision de délégation de compétence :

Néant

# VII. Organisation du travail - Coordination des dossiers

La séance est levée à 12h45.

Le Président de la MRAe Centre Val de Loire

Christian LE COZ